

DELETOMBE (ALEXANDRE)

Châlons 1858-1861.

Notre Société vient de perdre un de ses membres les plus estimés, et le groupe du Nord, en particulier, un camarade des plus sympathiques, en la personne de notre ami Deletombe, constructeur à Tourcoing, membre du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce de cette ville.

Deletombe, né en 1841 à Phalempin (Nord) d'une honnête famille de cultivateurs, entra à l'École de Châlons en 1858, après avoir tenu brillamment sa place à l'école primaire supérieure de Lille.

A sa sortie, en 1861, il entra au bureau des études de l'Établissement V<sup>e</sup> Isidore Farineaux, à Lille, où il se fit immédiatement remarquer par une grande sûreté de vues et un jugement éclairé.

Après la cession de cet établissement à MM. Beaudes et Boire, il entra à Roubaix chez MM. A. Morel et C<sup>ie</sup>, peigneurs de laines, en qualité de directeur de l'atelier de réparation et de construction du matériel spécial à l'établissement.

Ce matériel était presque entièrement de la création du chef de l'établissement qui, bien que ne possédant pas une instruction technique spéciale, avait l'esprit très inventif.

Obligé le plus souvent de deviner et de traduire des idées qui étaient mal exposées, Deletombe développa à ce travail ses qualités de méthode et d'observation.

En 1868, avec son camarade Grolez comme associé et l'aide de deux autres Camarades comme commanditaires, il reprit à Tourcoing un atelier de construction mécanique faisant spécialement le matériel de peignage des laines.

Sous l'impulsion des deux jeunes associés l'affaire ne tarda pas à prospérer au point qu'ils purent remercier leurs commanditaires et marcher sans eux.

Grolez, emporté il y a quelques années par une longue maladie, le laissa seul à la tête de la Maison qu'il continua à mener vaillamment.

C'est au moment où il songeait à préparer la place à un successeur qu'il a été emporté par une maladie qui ne pardonne pas, et dont il avait contracté le germe à la mort subite d'une femme adorée, puis qui s'était développée lors d'une maladie de son unique enfant, une charmante jeune fille qui reste orpheline, mais qui heureusement a encore ses grands parents maternels.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage ; les discours prononcés sur sa tombe et que nous reproduisons ci-dessous font bien connaître ce qu'était notre Camarade. J'ajouterai que la Chambre de Commerce, dans sa séance du 16 juillet, a pris une délibération toute spéciale en exprimant les vifs regrets qu'elle ressentait de cette perte qui lui est on ne peut plus sensible, et elle a tenu à consigner ses sentiments dans son procès-verbal, dont une copie a été transmise à la famille.

C'est au milieu d'une affluence considérable qu'ont eu lieu, jeudi matin, les funérailles du regretté M. Alexandre Deletombe. On sentait com-

bien était sympathique celui que la mort avait ravi trop tôt à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

La levée du corps a été faite par M. le doyen de Saint-Christophe, assisté de son clergé. Sur le cercueil, couvert de fleurs, avaient été placées la robe et la toque de juge du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jules Desurmont, président du Tribunal de Commerce, Paul Desurmont, membre de la Chambre de Commerce, P. Fontaine et Paul Sée, ingénieurs, Émile Rasson-Wattinne et Louis Motte-Tiberghien, représentant l'École industrielle.

Immédiatement après le cercueil, marchaient les membres du Tribunal de Commerce, le greffier et les agréés, en robe, les membres de la Chambre de Commerce, ayant à leur tête M. Charles Jonglez, président, les courtiers, jurés, puis un groupe d'Anciens Élèves de l'École d'Arts et Métiers de Châlons.

Le deuil était conduit par M. Leman-Thérin, beau-père de M. Deletombe, qu'assistait M. l'abbé Courquin, professeur de sciences appliquées à l'industrie, à l'institution libre du Sacré-Cœur.

Nous remarquons aussi la présence de M. Lefrançois, adjoint au maire, de plusieurs conseillers municipaux, de M. Bernier, maire de Fourmies, ami personnel du défunt.

Le personnel de la maison était au grand complet : les ouvriers et employés avaient offert une magnifique couronne, suprême témoignage de leur réelle et profonde affection pour leur patron.

Au cimetière, sitôt après les bénédictions de

l'Église, M. Jules Desurmont s'est avancé sur le bord de la tombe entr'ouverte et a prononcé le discours suivant :

« MESSIEURS,

» C'est avec une vive émotion et une profonde  
» douleur, que je viens, au nom des membres du  
» Tribunal de Commerce de Tourcoing, dire un der-  
» nier adieu à notre cher collègue et ami Deletombe.

» Nous perdons en lui un juge éclairé, d'une  
» conscience délicate, d'une intelligence mûre et  
» prompte, d'un dévouement infatigable; il appor-  
» tait au tribunal son amour du travail, qui l'a fait  
» réussir dans sa carrière et dont, malheureuse-  
» ment, Dieu n'a pas voulu qu'il jouit des fruits.

» Quel vide il fera dans nos rangs et combien  
» aussi nous regretterons l'ami sûr, d'une bonté  
» toujours égale, d'un caractère à la fois doux et  
» ferme, d'un cœur compatissant et généreux.

» Toutes ces qualités en faisaient un excellent  
» magistrat, un parfait ami, et l'histoire de sa vie  
» nous dira l'homme qu'il était.

» Deletombe est né à Phalempin en février 1841;  
» il fit d'excellentes études à l'École de Châlons et  
» les compléta par un stage pratique dans différents  
» établissements industriels.

» Il s'établit définitivement à Tourcoing en 1868;  
» ses connaissances parfaites de la mécanique et  
» son ardeur au travail, firent vite prospérer son  
» établissement; il acquit promptement une réputa-  
» tion d'intelligence, de savoir, d'intégrité, qui le

» désignèrent au choix des électeurs pour faire  
» partie du corps consulaire.

» Il fut élu juge suppléant le 22 janvier 1883; son  
» mandat fut renouvelé en 1885, enfin depuis 1887  
» il était le juge apprécié que nous regrettons si  
» vivement.

» Homme de devoir, n'hésitant pas à sacrifier ses  
» convenances personnelles lorsqu'on faisait appel  
» à son dévouement, il acceptait, en mars 1885, le  
» mandat de conseiller municipal, et chacun sait  
» quelle sollicitude, quel travail il apporta aux  
» affaires de la ville, étudiant spécialement les ques-  
» tions de sa compétence.

» Il voulut doter Tourcoing d'une école indus-  
» trielle et fit à ce sujet un rapport remarquable qui  
» n'a pas suffi à en faire adopter les conclusions  
» par la majorité de l'assemblée communale.

» La Chambre de Commerce où sa place était  
» marquée, l'appelait dans ses rangs; il y apporta  
» l'esprit pratique et les connaissances spéciales  
» qui le distinguaient, et fit aboutir, sous le patro-  
» nage de cette assemblée, la création de l'ensei-  
» gnement professionnel, question dont il avait  
» compris toute l'importance et à laquelle il avait  
» consacré tant d'efforts; aussi le nom de Deletombe  
» restera-t-il attaché à cette institution, dont il fut  
» le promoteur et l'inspirateur.

» Une maladie de cœur l'enlève à sa famille  
» éplorée, à ses collègues attristés, à ses concitoyens  
» qui le regrettent.

» Puissent ces regrets sincères et unanimes appor-  
» ter quelques consolations à sa famille; elle sait,  
» du reste, que les sentiments chrétiens, les services

» rendus, la vie si bien remplie de son cher défunt,  
» lui ont ouvert le séjour des éternelles récom-  
» penses.

» Adieu, mon bien-aimé collègue; de l'asile de la  
» paix où Dieu vous a recueilli, entendez encore  
» une fois l'expression des vifs regrets des membres  
» du tribunal, de la sincère douleur de vos amis,  
» de la reconnaissance de vos concitoyens.

» Adieu Deletombe, adieu. »

M. Bonte, au nom du personnel de la maison, a dit en termes émus, un suprême adieu au patron regretté; il s'est exprimé ainsi :

« MESSIEURS,

» Au nom du personnel de l'atelier, je viens  
» adresser un dernier adieu à notre bien-aimé patron.

» Vous venez d'entendre l'éloge de ses nobles  
» qualités, car tous, vous avez apprécié son carac-  
» tère élevé, son grand désir de rendre service à  
» quiconque recourait aux lumières de sa haute  
» intelligence.

» Mais nous, ses ouvriers, qu'il traitait comme ses  
» enfants, nous ressentons une poignante douleur  
» de cette perte irréparable.

» Avec quel tact, en effet, il adressait une obser-  
» vation!

» Avec quelle délicatesse il relevait le moral  
» éprouvé de l'un de nous!

» Aussi nos larmes vous prouvent, Messieurs, que  
» nous ne pleurons pas aujourd'hui un patron,  
» mais un véritable père.

» Tous nous nous souvenons de la touchante sol-

» licitude qu'il nous témoignait quand survenait un  
 » accident. Tous, nous nous rappelons avec quelle  
 » engageante familiarité il s'asseyait au milieu de  
 » nous, à notre fête annuelle de Saint-Éloy, et se  
 » réjouissait de notre gaieté.

» Hélas! désormais nous ne le verrons plus ici-  
 » bas, mais son souvenir restera toujours en notre  
 » cœur; et bien souvent dans les moments d'acca-  
 » blement notre pensée se reportera vers lui pour  
 » recevoir force et courage.

» Adieu, notre regretté patron, ou plutôt au re-  
 » voir. »

Enfin M. Rochart, constructeur à Lille, s'est fait l'interprète des sentiments de tous les anciens condisciples de M. Deletombe à l'École de Châlons; c'est d'une voix étranglée de sanglots qu'il dit ces quelques mots :

« MESSIEURS,

» Je vous demande de vouloir bien me permettre  
 » de vous retenir quelques instants encore sur le  
 » bord de cette tombe.

» C'est au nom des anciens élèves des Arts et  
 » Métiers que je viens prononcer ici quelques pa-  
 » roles d'adieu à l'ami que fut pour nous Deletombe.

» C'est avec un sentiment de profonde tristesse  
 » que nous devons nous séparer aujourd'hui.

» La mort l'a frappé, nous l'enlevant en quelque  
 » sorte à la fleur de l'âge, et alors qu'arrivé à une  
 » situation remarquable, récompense de son long  
 » labeur, il allait pouvoir goûter un peu de repos.

» D'autres ont dit ce qu'avait été cet homme si

» dévoué à sa famille, si désireux de tout ce qui fait l'homme honorable et utile.

» Il nous appartient peut-être à vous dire ce de qu'il a été comme ami et comme travailleur.

» Sorti d'une honnête famille de nos environs, il prit le chemin de l'instruction primaire supérieure où il se distingua.

» Bientôt purent s'ouvrir pour lui, grâce à son intelligence, la porte de ces écoles de travail qu'on appelle « les Arts et Métiers ».

» Là encore, comme partout, il fut distingué, et en sortant il s'affecta à la mécanique, que l'École lui désignait, et il devint le constructeur habile que vous avez connu.

» Nous l'avons toujours honoré et chéri, et nous aimons à en donner ici un suprême témoignage. Puisse ce témoignage adoucir l'immense douleur de sa fille et de tous ses parents éplorés.

» Devant ce deuil qui nous accable tous, nous ne pouvons que dire, dans un sentiment de profonde affliction : Adieu, ami Deletombe, au revoir! »

L'assistance s'est retirée, profondément émue, après avoir salué une dernière fois celui qui laisse ici d'unanimes et bien sincères regrets.

Un groupe nombreux d'Anciens Élèves (une quarantaine) a tenu à le conduire à sa dernière demeure et à la fin d'une réunion qui a suivi les funérailles, l'ainé d'entre eux, Paul Dubrule (1844-47), a pris la parole pour remercier, au nom des Anciens Élèves de la localité, les Camarades étrangers qui étaient venus se joindre à eux dans cette triste circonstance. Il a fait remarquer aux jeunes gens présents qu'il

suffisait le plus souvent de beaucoup de travail, joint à une honnêteté et à une bienveillance à toute épreuve, pour acquérir une grande place dans la localité où le hasard de la vie les jette.

Il a montré dans la manifestation dont nous venons d'être témoins, une source d'encouragement pour les débutants.

En terminant ces lignes, je crois être l'interprète des Camarades de la région en exprimant à notre honorable Président toute notre reconnaissance pour la part qu'il a prise à la perte que nous avons faite et les marques de sympathie qu'il a adressés à la famille de notre regretté Camarade qui, dans la prospérité où il était arrivé, n'a jamais oublié ses amis de la première heure.

LÉON DUBRULE,  
Châlons (1857-60).

Lille, le 10 août 1890.